

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Du 17 juin 2015

Présents : M. JACQUIER Bruno, Mme HAMOURIT Béatrice, Mme AL KHAL Lina, M. HERRIAU Philippe, M. SINNAEVE Stéphane, Mme HARB Fawzieh, M. SEGONE Daniel, Mme OGDEN SMITH May, Mme JAMIL Rima, Mme DAMER Mayada, Mme JAWHARI Ghada, Mme KABBANI Elena, Mme ES SAID Maya, Mme YOUNES Zeina, Mme TABBARA Hana, Mme ALI HASSAN Salma, Mme MOUKADEM Manal, Mlle YATIM Aline, Mme MAOULA Hiam

Absents excusés : Mme LONGE Cécile, M. NEGREL Jean-Paul, M. ROESCH Bernard, M. DAGHER Fawzi, M. MAINGUY Jean-Louis, Mme REVERS HADDAD Denise, M. KANAAN Charles, M. AYOUB Ghassan, Mme BLINEAU-ABIRAMIA Fabienne, M. FAKHOURY Hassan Mlle MOHARRAM Chirine .

Invitée : Mme HADDAD OSSEIRAN Zeina

Le quorum étant atteint, M. Jacquier, Proviseur du Collège Protestant Français, ouvre la séance du Conseil d'établissement à 16h05.

M. le Proviseur remercie tous les membres pour leur présence.
Le secrétariat est assuré par Madame Hamourit, proviseur-adjoint.

M. Jacquier rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour.
2. Approbation du précédent compte rendu du conseil d'établissement du 21 janvier 2015.
3. Bilan des admissions dans l'enseignement supérieur.
4. Calendrier scolaire 2015/2016
5. Compte rendu du conseil d'école et du conseil école/collège.
6. Compte rendu du CVL (Conseil de Vie Lycéenne)
7. Règlement intérieur
8. Bilan de l'année scolaire 2014/2015
9. Projet d'établissement + APP
10. Compte rendu de la commission hygiène et sécurité
11. Projet immobilier
12. Personnels du CPF (départs et arrivées à la rentrée 2015)

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité des 18 votants présents.

2) **Approbation du procès-verbal de la séance du 21/01/2015**

M. le Proviseur demande aux membres du conseil s'ils ont des remarques à formuler quant à ce procès-verbal.
M. le Proviseur soumet au vote le procès-verbal. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des 18 votants présents..

3) **Bilan des admissions dans l'enseignement supérieur :**

Présenté par madame Haddad Osseiran, conseillère d'orientation.

Voir document annexe

4) **Calendrier scolaire 2015/2016**

Le projet de calendrier scolaire validé par le service culturel de l'Ambassade de France est distribué aux membres du conseil.

5) **Compte rendu du conseil d'école et du conseil école/collège.**

M. Sinnaeve présente le bilan du conseil d'école. Ce dernier est affiché sur le site du CPF.

Conseil école/collège : présenté par M. Sinnaeve et Madame Hamourit, proviseur adjoint, qui explique le Passage à deux commissions : l'une pédagogique (à l'identique de 2014/2015) présidée par Monsieur Sinnaeve ; l'autre plus transversale et vie scolaire avec deux enseignants du cycle 3, Madame MEKDACHI (CPE) et Madame Roesch (enseignante ULIS), qui sera présidée par le proviseur-adjoint.

6) **Compte rendu du CVL (Conseil de Vie Lycéenne)**

Présenté par madame Harb, CPE.

Voir document en pièce jointe.

Aline Yatim, représentante des élèves, arrive.

7) **Règlement intérieur**

a) Ajout d'un paragraphe à la page 7 :

Compte- tenu des directives réaffirmées par le ministère de l'éducation libanais, à savoir qu'un élève ne peut passer de classe que s'il a la moyenne générale annuelle.

Monsieur Roesch a pris l'attache du directeur de l'enseignement privé qui a dit que nous pouvions introduire des éléments de pondération dans notre règlement intérieur.

Après avis du conseil pédagogique, nous proposons :

Passage de classe :

Pour passer de classe, les élèves doivent avoir une moyenne \geq à 10 dans toutes les disciplines.

Dans le cas contraire le conseil de classe pourra apporter un avis et la décision finale reviendra au chef d'établissement.

Monsieur Jacquier assure que cela nous permettra de garder nos pratiques et d'étudier au cas par cas.

Il dit que des élèves qui ont une, deux, trois disciplines en dessous de la moyenne pourront passer de classe. Tout dépendra des notes obtenues et dans quelles matières ces notes sont eues.

Voté à l'unanimité des 19 votants présents.

b) Ajout du texte suivant au paragraphe n°9 « INFIRMERIE ET SOINS » qui devient comme suit :

« Les élèves malades ou victimes d'un accident en cours de journée ne peuvent, en aucun cas décider seuls de quitter l'infirmerie pour rentrer chez eux. L'infirmière prévient la famille après en avoir informé, au préalable le Chef d'Etablissement. **La famille est alors tenue de suivre les recommandations médicales des infirmières, et de venir chercher leur enfant pour le conduire aux urgences. Le CPF se dégage de toute responsabilité quant aux possibles complications dans le cas où la famille refuserait de venir chercher l'élève. Le CPF vous informe qu'aucune prise en charge d'assurance ne pourra être fournie après la date de l'accident.** Dans le cas où la famille ne pourrait être contactée, le Chef d'Etablissement prendra toutes les dispositions pour assurer la sauvegarde de l'enfant. Si un élève effectue de fréquents séjours à l'infirmerie, un certificat médical peut être exigé pour justifier la nécessité de cette fréquence. »

Voté à l'unanimité des 19 votants présents.

8) Bilan de l'année scolaire 2014/2015

Diaporama présenté aux membres du conseil.

9) Projet d'établissement + APP

Monsieur Jacquier remercie tous les participants à cette réflexion.

Il dit que cinq axes ont été retenus par l'équipe de direction et le conseil pédagogique.

Ces axes s'appliquent également au premier degré et sera traduit en projet d'école.

1. Un établissement d'excellence qui permet la réussite de tous les élèves
2. Un établissement qui offre une éducation citoyenne et solidaire
3. Un établissement ouvert sur le Liban, la France et le monde qui propose un enseignement plurilingue et pluriculturel
4. Un établissement à l'ère du numérique
5. Un établissement qui permet aux élèves de construire leur parcours d'orientation

Ce dernier axe ne concerne pas le premier degré.

Monsieur Jacquier, Madame Hamourit et Madame El Khal présentent chacun rapidement les axes.

Une action pédagogique pilote, astronomie, a été déposée à l'AEFE.

Elle se nomme « la tête dans les étoiles » et elle implique les deux degrés ; elle concernera trois établissements de Beyrouth.

Des scientifiques viendront à la rencontre de nos élèves et nous construirons un planétaire.

10) Compte rendu de la commission hygiène et sécurité

Monsieur le Proviseur donne la parole à Monsieur le DAF

Le DAF rappelle que cette Commission est composée de parents, de personnels et de membres de la Direction et que sa compétence consultative s'étend à tout ce qui concerne l'hygiène et la sécurité dans l'établissement.

Avant toute chose, il indique que trois évacuations ont eu lieu durant l'année scolaire, dont la seconde inattendue en raison d'un déclenchement intempestif de l'alarme. Dans les deux cas, et c'est le premier but de toute évacuation, l'ensemble des personnels et des élèves avaient rejoint le lieu de rassemblement en moins de cinq minutes.

La dernière CHS s'est réunie le 17 février 2015 et elle a fait le point exhaustif de la situation selon quatre axes :

- Nouveaux personnels ou attribution à la rentrée 2015
- Actions de formation
- Actualisation du PPMS
- Travaux et aménagements (réalisés, en cours et prévus)

Pour plus de détail voir ci-joint le procès-verbal de cette réunion.

Le DAF termine sa présentation en évoquant deux évaluations de sécurité menées par des agents spécialistes venant de France :

- La semaine passée dans le cadre d'un dispositif d'évaluation des sites de la France en dehors de son territoire, deux policiers ont passé deux jours dans l'établissement pour l'évaluer, notamment du point de vue des intrusions extérieures (portes, clôtures, caméras, site web, système informatique...). Ils nous ont dit avoir été positivement impressionnés par la qualité de nos dispositifs.
- Cette semaine un spécialiste venant de l'Académie de Créteil viendra inspecter nos laboratoires de sciences de la vie et de la terre et des sciences physiques/chimie.

L'établissement recevra un compte rendu de ces visites qui comporteront un volet recommandations/conseils qui sera exploité

11) Projet immobilier

Le Proviseur remercie l'AEFE pour la subvention de 900 000 Euros accordée à ce projet.

Il présente un diaporama sur le projet immobilier.

12) Personnels du CPF (départs et arrivées à la rentrée 2015)

Départs à la rentrée de septembre 2015 :

Nom	Prénom	Poste
ATOUI AMMACHE	Nadine	Professeur d'arabe
AMMACHE	Calina	Conseillère Adjointe en Orientation
CHELHOT	Emmanuelle	Professeur d'histoire et géographie
CORTADO	Francis	Professeur de mathématiques
DARNEAUX	Karine	Professeur d'anglais
DIAB	Samia	Institutrice d'arabe en maternelle
HAMOURIT	Béatrice	Proviseure adjointe
JACQUIER CORTADO	Christine	Professeur des écoles
LABEL	Frédérique	Professeur des écoles
NSOULI	Zina	Infirmière

NAFFI	Rima	Professeur d'arabe
SOUID DARWICHE	Mona	Professeur de mathématiques
SURSOCK	Rosine	Professeur d'histoire et géographie
TANNOUS	Line	Professeur de mathématiques

Arrivée du personnel titulaire AEFÉ à la rentrée de septembre 2015 :

Ci-dessous la liste du personnel AEFÉ affecté au CPF à la rentrée de septembre :

M.	BINA	Bruno	Expatrié	EEMCP2 en Mathématiques
M.	PERSONNETAZ	Christophe	Expatrié	Proviseur Adjoint
M.	DI GENNARO	Lionel	Expatrié	EEMCP2 en Anglais
Mme	MOHAMED CHEINE	Gaëlle	Résident	Professeur des écoles
M.	FERNANDEZ DE RODRIGUEZ	Raphaël	Résident	Professeur des écoles
Mme	MASROUHA	Brigitte	Résident	Professeur d'arabe
M.	CLAIS	Emmanuel	Résident	Professeur d'histoire géographie

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Proviseur remercie les membres du conseil de leur participation et lève la séance à 18h35.

Bruno Jacquier
Président de séance
Le
Proviseur



Béatrice Hamourit
Secrétaire de séance

